

# BUDGET CE 2017

## Les Jeux sont truqués

La CGT n'a pas voté les résolutions lors du CE de mars et a ainsi marqué son opposition au budget 2017 tel qu'il a été présenté en séance.  
On ne peut changer les règles en cours de route !  
Pour la CGT, le CE doit assumer ses engagements pris en 2016 et le déficit de 2017.

Depuis longtemps la CGT réclame que les réserves accumulées au cours des années soient utilisées pour les salariés. En 2015 et 2016 des mesures ont été prises dans ce sens. Ces mesures ont permis d'étancher le surplus annuel et aussi de diminuer la trésorerie.  
En raison des élections, la commission financière en charge du suivi budgétaire a été retardée. Le CE s'est rendu compte en décembre que le budget 2017 était déficitaire de 1.8 millions. La CGT a préconisé d'ajuster au mieux les budgets mais sans changer les règles. En effet tous les catalogues de vacances, voyages étaient déjà envoyés et donc les prestataires engagés !  
Malgré cela, CFE-CGC, CFDT et Sictame votent la baisse des prestations en cours d'année

### Ce qui va changer :

**Résolution 1 :** A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, Le plafond annuel d'attribution de CESU « Hors frais de garde » gérés par la commission Achats et Services est porté à 1800€.

**Economie : 23 K€**

**Résolution 2 :** La part du CE UES Amont PAU pour le financement des Activités Sociales et Culturelles déléguées au CCE est limitée à 1557 K€.

**Résolution 3 :** A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, les montants de la subvention forfaitaire de la billetterie sportive et culturelle sont définis comme suit :

Cinéma CGR et Le Méliès : 2,00€/ticket

Chèques « Lire » et chèques « Culture » : 10,00€/chèque

Stade nautique de Pau : 1€/billet

**Economie : 52 K€**

**Résolution 4 :** A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, Le Plafond Global Annuel des subventions par ouvrant droit et les taux de subvention applicables aux activités sociales et culturelles en fonction du QAF sont définis comme suit :

| QAF                       | A                             | B    | C    | D    | E    | F    | G    | H    | I    |
|---------------------------|-------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Plafond Global Annuel (€) | 4000                          | 3750 | 3500 | 3250 | 3000 | 2750 | 2500 | 2250 | 2000 |
| Dont Plafond Liberté (€)  | 3200                          | 3000 | 2800 | 2600 | 2400 | 2200 | 2000 | 1800 | 1600 |
| Taux variable             | 80%                           | 75%  | 70%  | 65%  | 60%  | 55%  | 50%  | 45%  | 40%  |
| Taux fixe                 | Adultes = 40% - Enfants = 60% |      |      |      |      |      |      |      |      |

**Economie : 320 K€**

Cette disposition est assortie des dispositions suivantes :

- les trop perçus éventuels suite au dépassement de plafond, constatés à la mise en place du dispositif pour des engagements antérieurs au 14 avril 2017, du fait de cette modification ne seront pas recouverts.
- les désistements d'une inscription à un voyage groupe ou bien à une location de vacances suite au changement des conditions de subvention et présentés avant le 31 mai 2017 seront acceptés sans frais.
- les frais d'annulation d'engagement antérieurs au 14 avril 2017, pris pour des voyages individuels ou des vacances liberté prévu au cours de l'année et présentés avant le 31 mai 2017, seront pris en charge par le CE.

# LES PROPOSITIONS DE LA CGT

**QUI VEUT  
LE PLUS  
FAIT  
LE PLUS**

L'année 2016 a engendré un déficit de 1.643 M€ et il est prévu pour 2017 un déficit de 1.8 M€.

Il y a 7 M€ de réserves. De plus la maison familiale de Banyuls est en cours de vente pour 1,9M€. Cette vente devrait être effective au plus tard début 2018.

Le CE peut donc assumer le budget 2017 sans modification de son règlement.

La CGT a des idées pour le budget 2018 et veut ouvrir dès maintenant les discussions pour arriver à un budget 2018 équilibré et à la hauteur des attentes des salariés.

**Agiter le chiffon de la peur n'a jamais permis de travailler dans la sérénité !  
Salariés ne vous laissez pas berner !**



**Merci de ne pas laisser ce tract sur les plateaux du restaurant d'entreprise.**



**Vous avez des idées !**  
Venez en parler avec nous pour avoir l'opportunité de les exprimer.

**Centre Scientifique  
& Technique Jean Féger**  
F017 - avenue Lantibau  
64018 PAU Cedex  
05 59 83 42 56 / 60 43 68 21

**Tour Coupole  
& St Martin d'Hères**  
01801 - 2 place Jean Millier  
Le Défense 6, 92078 PARIS  
01 47 44 43 41  
01 41 35 52 45

**Pôle Étude Recherche  
Lacq (PERL)**  
Pôle Economique 2 - BIM7  
64170 ACQ  
05 59 67 37 37

 @CGTtotal  
 facebook.com/CGTTota  
 amont-holding.cgt-uces@lola.com  
 cp.cgtotal.fr  
 06 28 78 94 34